

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 27 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. RATTE Daniel, Maire.

Étaient présents : BONNOT Jean-Louis, MORATIN Jean-Louis, SARRE Catherine, JOUSSEAU Maxime, BIDEAU Nicole, LAGAREIRO Chantal, VILOT Marie-Pierre, VILOT Benoît, VILOT Roger, KHALED Stéphane.

Excusés: DALMASSO Nicolas, BONNOT Bernard et BERNER Elodie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A la demande de M. le Maire, l'assemblée délibérante donne son accord pour ajouter un point à l'ordre du jour : Maîtrise d'œuvre pour les travaux extérieurs de l'église.

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

Fin des travaux Rue du Nièvre et Rue Bomme

Les travaux sont terminés. Il reste l'enrobé à faire l'an prochain par la Communauté de Communes et l'engazonnement entre le mur de soutènement et le trottoir par la commune. La signalétique sera à la charge de la commune. Le fond de la rue Bomme doit rester libre pour le retournement des véhicules.

Le premier Conseil d'Administration aura lieu le mercredi 28 juin à 18h. La programmation d'une visite pour le Conseil Municipal sera organisée à l'automne.

Suivi des travaux de l'assainissement

La pose d'un transformateur est nécessaire pour alimenter en électricité la nouvelle station d'épuration. Le SYDESL a chiffré les travaux de raccordement au réseau public de distribution d'électricité en souterrain à 25 000 € HT et le coût résiduel à la charge de la commune sera de 15 000 € HT environ. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis du SYDESL et autorise le Maire à lancer les travaux.

La prochaine réunion de chantier aura lieu le jeudi 29 juin à 14h sur place avec le cabinet BEREST. Les employés des services techniques sont invités à y participer.

Nouvelle organisation à la rentrée scolaire (horaires d'école)

Lors du dernier conseil d'école qui a eu lieu le 12 juin dernier, les représentants des parents d'élèves et les enseignants ont opté pour revenir à la semaine de quatre jours. Une demande de dérogation avec les nouveaux horaires prévus a été transmise à l'inspection académique, comme suit : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15, avec suppression des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

Reprise de la cantine par la commune au 01/01/2018

La gestion de la cantine, jusqu'à présent assurée par une association, sera reprise par la commune à compter du 1^{er} janvier 2018, le temps de faire toutes les démarches correspondantes. Un nouveau marché avec un appel d'offres sera lancé.

Fixation du montant de la participation pour frais de scolarisation, année scolaire 2017-2018

Des enfants domiciliés dans des communes voisines demandent à être scolarisés à l'école de CIEL. Chaque année, le Conseil Municipal fixe le montant de la participation aux frais de scolarisation demandée à ces communes. Après en avoir délibéré, il a été décidé de maintenir les tarifs pour l'année scolaire 2017/2018, à savoir 500 € par enfant fréquentant l'école primaire et 1 250 € par enfant fréquentant l'école maternelle.

Renouvellement du contrat à Christian PACCAUD

Le contrat de M. Christian PACCAUD, agent polyvalent à la Mairie et aux écoles, arrive à échéance le 7 juillet prochain. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler son contrat à durée déterminée, du 31 août 2017 au 7 juillet 2018, à raison de 26 heures par semaine. Le Maire est chargé d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Encaissement d'un chèque de GROUPAMA pour l'affaire de la contestation de permis de construire de l'EHPAD

Le Maire rappelle que le permis de construire d'un EHPAD accordé à la SAS DOMUSVI a été contesté devant le Tribunal Administratif de DIJON. Pour se défendre, la Commune a pris un avocat. Le jugement a été rendu le 17 mars dernier et la requête a été rejetée.

GROUPAMA, assureur de la commune pour la protection juridique, a fait parvenir un chèque de 1 200 € pour le remboursement d'une partie des frais d'honoraires de l'avocat, le reste étant à la charge de la commune. Le Conseil Municipal accepte l'encaissement de ce chèque de GROUPAMA.

Maîtrise d'œuvre pour les travaux extérieurs de l'église

M. RAYNAUD, architecte à TOURNUS, spécialisé dans la restauration des monuments historiques, a sollicité la Mairie de CIEL pour les travaux extérieurs de l'église (des travaux de drainage notamment), qui s'élèvent à 120 893 € HT. La commune pourrait demander une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de DIJON de 30%, pour ces travaux à prévoir en 2018. L'assemblée délibérante souhaite reporter ce sujet à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2016

Chaque année, le Maire est tenu de présenter le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif (RPQS) de l'année écoulée. Ce rapport est public, il est mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr et il est consultable à la Mairie de CIEL aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Questions diverses

Cette année, la Fête de l'Agriculture, organisée par l'Association des Jeunes Agriculteurs du canton, aura lieu les 26 et 27 août prochains. Une réunion avec les services de la Préfecture a eu lieu le mercredi 21 juin 2017 à 9h30, à la Mairie de CIEL, pour mettre au point les consignes de sécurité. Une nouvelle réunion est prévue le 3 juillet prochain.

La cérémonie du 14 juillet aura lieu à 11h30 au Monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur à la Mairie.

Le passage des membres du jury pour le fleurissement 2017 est prévu le mercredi 19 juillet à 11h30.

La Communauté de Communes Saône Doubs Bresse a racheté l'ancien bâtiment SECURITEST de VERDUN pour faire du stockage et entreposer leurs véhicules.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la séance levée à 23H15.

A CIEL, le 29 juin 2017

Le Maire,